

COMPTE RENDU DU 1^{er} CONSEIL D'ECOLE

JEUDI 10 NOVEMBRE 2016

PRESENTS :

Education nationale

Sophie LE POTTIER, directrice et rédactrice du compte rendu de réunion

Enseignants : Mme DECHERY, classe 1, M. Victor ARVOIR classe 2, Mme LETOT, classe 3, Mme LE COGUEN, classe 4, Mme HANCHI classe 5 excusée, Mme CELOUDOU classe 6, Mme BORDEAU, classe 7, M. ZERROU et Mme MARTIN excusée, classe 8, Mme DESCHAMPS classe 9, Mme MONTET, classe 10.

Mme THIERY, DDEN

Mairie

Mme COLOMBEL, adjointe au maire à la vie scolaire et périscolaire

M. KLEIN, conseiller municipal

Mme HIRTZ, chef du Service enseignement

Aurélie COLEN CARRE, coordinatrice du groupe scolaire Jules Ferry, Périscolaire

Ludmilla KANKHI, responsable des accueils périscolaires de l'école maternelle

Parents d'élèves

AIBCN : Mme GANICHAUD, Mme SHAMKHALOV, Mme JOAQUIM, Mme AID SAID, Mme TOUIN, Mme MOREL d'ARLEUX, Mme GUERAUD

FCPE : Mme TIRRITO-HOARAU, Mme d'ERCEVILLE, Mme GIRARD-PAULY, Mme VINCEY

I. Organisation et fonctionnement

1. Résultats des élections de parents d'élèves élus au Conseil d'école

✓ 2015/2016 : 39,6% de participation soit 196 votants sur 495 parents inscrits. 6 bulletins nuls.

- 25,8% des votes pour la FCPE : 3 Sièges

- 74,2% des votes pour l'AIBCN : 7 Sièges

TOTAL des sièges : 10 sièges (= nombre de classes)

✓ 2016/2017 50,41% de participation soit 248 votants sur 492 inscrits. 25 bulletins nuls.

- 31,4 % des votes pour la FCPE : 3 sièges

- 68,6% des votes pour l'AIBCN : 7 sièges

TOTAL des sièges : 10 sièges (= nombre de classes)

2. La rentrée 2016

✓ Effectifs

Total : 277 élèves (contre 282 à la rentrée l'an passé)

98 élèves de Petite Section répartis en 3 classes ½ contre 95 l'an passé

91 élèves de Moyenne Section répartis en 3 classes contre 88 en 2015/2016

88 élèves de Grande Section répartis en 3 ½ classes contre 99 élèves l'an passé

L'effectif moyen est de 27,7 contre 28,2 élèves par classe à la rentrée dernière.

Le nombre de classes est stable : 10 classes de maternelle.

✓ Répartition pédagogique

Classe 1 : Marie DECHERY et Nolwenn FORMAL (le mardi) : 27 élèves de PS avec l'accueil d'un enfant en situation de handicap

Classe 2 : Sophie LE POTTIER et Victor ARVOIR : 29 élèves de PS

Classe 3 : Julie LETOT : 28 élèves de PS/GS (14 PS et 14 GS)

Classe 4 : Laurence LE COCGUEN : 28 élèves de PS

Classe 5 : Fouzia HANCHI : 27 élèves de MS (avec l'accueil d'un enfant en situation de handicap)

Classe 6 : Claire CELOUDOU : 28 élèves de MS/GS (10 MS/18 GS)

Classe 7 : Brigitte BORDEAU : 27 élèves de MS

Classe 8 : Kader ZERROU et Jennifer MARTIN : 28 élèves de GS

Classe 9 : Caroline DESCHAMPS : 27 élèves de MS

Classe 10 : Marlène MONTET : 28 élèves de GS

M. ARVOIR, M. ZERROU et Mme MARTIN sont trois nouveaux enseignants cette année. M. ZERROU et Mme MARTIN ont été nommés peu de temps avant la rentrée scolaire. L'affectation de Mme Martin est à titre provisoire car elle a été nommée sur un poste de ZIL-ASH (remplaçante pour les établissements accueillants des enfants en situation de handicap). Fin septembre, l'Académie des Hauts de Seine, chargée des affectations a annoncé la nomination d'une enseignante titulaire, mais est finalement revenue sur sa décision. Les parents d'élèves se sont mobilisés auprès de la DSDEN. M. Sébastien Fillon a été nommé vendredi soir. Il commencera auprès des élèves dès mercredi 16 novembre. Mme l'Inspectrice a permis à Mme Martin de faire la transition en classe avec lui.

3. Le carnet de suivi des apprentissages de maternelle

« A l'école maternelle, à compter de la rentrée 2016, deux nouveaux outils permettent d'assurer le suivi des apprentissages et des progrès des élèves : le carnet de suivi des apprentissages, renseigné tout au long du cycle, et la synthèse des acquis de l'élève, établie à la fin de la dernière année du cycle 1 ».

Sur la Circonscription de Bois Colombes, un groupe de travail a été formé afin de proposer un outil commun à l'ensemble des élèves de maternelle et ainsi assurer une certaine cohérence. Aucun outil national n'existe, juste des recommandations, consultables sur EDUSCOL avec des exemples des carnets.

Le carnet se base sur une évaluation bienveillante, ne faisant apparaître que les réussites des élèves. Il est outil de communication entre les parents et l'école mais est conçu également pour donner du sens auprès des enfants.

La Directrice a transmis à l'inspection et au service enseignement de la municipalité le document finalisé afin de prendre en charge l'impression des carnets de suivi de maternelle.

4. Organisation de l'accueil périscolaire et présentation du projet pédagogique

Présentation du projet de l'année 2016-2017 par Aurélie COLEN-CARRE coordinatrice du groupe scolaire et Ludmilla KANHKI, responsable des accueils périscolaires à l'école maternelle.

13 animateurs pour 10 classes de maternelle.

Accueil du matin dans la salle bleue du périscolaire : 28 enfants de 7h30 à 8h15

Temps méridien : les PS déjeunent au 1^{er} service puis montent dans les dortoirs à partir de 12h15. Les animateurs et les ATSEMS aident à l'endormissement puis sont relayés à 13h20. Les MS de la classe 5 et la moitié de la classe 7 mangent également au 1^{er} service puis font un rassemblement jusqu'à 12h50. La dernière demi-heure, ils vont dans la cour de récréation jusqu'à l'arrivée des enseignants. Les GS de la classe 3 déjeunent dans le réfectoire des CP.

Au deuxième service, les MS 6, 9 et ½ 7 et les GS 6, 8 et 10. De 11h30 à 12h15, organisation de jeux en intérieur ou en extérieur.

Après 15h45, 27 enfants sont accueillis en garderie avec un goûter jusqu'à 16h30.

Pour les autres élèves, après le goûter, des activités variées sont proposées.

A 17h30, ils rejoignent leur salle d'accueil. Chaque soir, un panneau indique aux parents où se trouve chaque groupe afin de faciliter les déplacements au sein de l'école.

Objectifs : Favoriser l'amusement et la détente des enfants

1. Permettre à l'enfant de développer son imaginaire et sa créativité (jeux, spectacle, décorations...)
2. Permettre à l'enfant d'évoluer dans un environnement sécurisant : création de porte-manteaux, décoration des lieux de vie,...
3. Donner les moyens aux enfants de s'épanouir et de grandir
4. Permettre à l'enfant d'évoluer dans un climat de tolérance, de respect et de confiance

5. Le vote du règlement intérieur

Aucune modification étant apportée cette année, le règlement est soumis au vote et accepté à l'unanimité.

II. Vie de l'école

1. Le PPMS : Projet Particulier de Mise en sûreté (nouvelles mesures 2016)

⇒ Un exercice classique sera mené le mardi 29 novembre en lien avec la Préfecture. Les conditions de l'exercice sont les plus proches de la réalité : *par exemple tempête*. Dès le lundi soir, des informations seront communiquées aux écoles afin d'organiser dès le mardi matin l'exercice qui durera une heure (de 9h à 10h). Pendant ce temps les élèves ne peuvent sortir de leur classe (sauf accident lié à la situation de l'exercice) et aucune entrée ou sortie de l'établissement n'est possible. Le contact est gardé avec l'extérieur via la cellule de crise située dans le bureau de la directrice. Un compte rendu est ensuite fait à l'IEN via Mme Vincent, Conseillère Pédagogique et à la municipalité.

⇒ Les attentats de Nice ont conduit à organiser un 1er exercice « attentat intrusion » avant les vacances d'automne dans toutes les classes de maternelle.

⇒ Les exercices se sont très bien passés. Un document pour l'information des parents d'élèves est à disposition sur EDUSCOL.

2. Nouveau projet d'école et temps forts de l'année scolaire

- **Projet d'école 2016-2018** s'organisera autour d'une grande thématique « *Les sens de l'art* » dont les objectifs sont de créer des dispositifs au sein de l'école en lien avec les 5 sens afin d'augmenter les résultats des élèves et de réduire l'écart qui peut exister entre les élèves. Les axes de travail retenus pour ces deux prochaines années sont :
 - **Le langage**, priorité de la maternelle
 - **L'écoute et l'attention**
 - **Le vivre ensemble** dans le respect de l'autre, enfants comme adultes et ce dans tous les moments de la journée de l'enfant
 - **L'ouverture culturelle et artistique**

Ainsi, la fête de NOEL, qui aura lieu le mercredi 14 décembre avec tous les enfants, permettra d'exposer les productions d'arbres des sens (arbre à sentir, entendre, à toucher...). La municipalité offre comme chaque année aux enfants un spectacle pour NOEL qui se déroulera les 5 et 6 décembre, à la Salle Jean Renoir.

En mars 2017, le mercredi 29 mars, nous espérons proposer avec accord de la municipalité, une fête du printemps où les parents pourront venir à l'école durant la matinée et admirer les productions artistiques des élèves. Des parcours seront proposés aux parents et présentés par les élèves de GS.

En fin d'année, avec l'accord de la municipalité, un samedi de juin sera consacré à la fête de l'école intégrant des stands de jeux autour également de cette même thématique. L'équipe enseignante sollicite dès à présent les parents d'élèves afin de tenir les animations.

- **Les journées de la science**: des activités, construites autour du défi scientifique et de la démarche en sciences seront proposées à chaque niveau de classe en périodes 3, 4 et 5.

- **La Semaine des parents** aura lieu cette année au mois de juin 2017. Cette semaine permet aux parents d'élèves de venir sur le temps scolaire proposer des activités en lien avec leur métier, leur hobby ou tout simplement pour partager un moment avec les élèves.
- **Le parcours éducatif santé** : en partenariat avec Véronique Musu et les agents de Restauration de l'école, un parcours autour de l'éducation à l'hygiène sera proposé à chaque niveau de classe. Les PS travailleront autour du thème des premiers réflexes de propreté (lavage des mains, se moucher,...) pour se prévenir des microbes et mieux se protéger. Les MS travailleront autour de l'équilibre alimentaire avec la fabrication d'un petit déjeuner équilibré. Enfin les GS en lien avec l'exposition MAIF seront sensibilisés aux dangers domestiques avec un prolongement cette année avec Véronique grâce à des outils comme un jeu de société ou des scénettes pour apprendre à contacter les secours.
- **Les chorales des GS** se dérouleront le mercredi 7 décembre pour les classes 3, 8 et 10 et le vendredi 9 décembre pour les classes 6 et 9 à 9h.
- **Sorties scolaires** : la Commune fournit les cars selon les demandes des enseignants et en fonction des différentes contraintes des activités municipales (activités sportives, demandes des autres écoles...). Deux demi-journées par classe cette année (ou 1 journée entière).
Les classes 1 et 4 sortiront au mois de juin, la classe 2 le 27 mars pour un atelier d'éveil musical à la Philharmonie, la classe 3 passera la journée du 30 juin au jardin d'Acclimatation pour un atelier autour de la fabrication de produits à partir d'huiles essentielles. Les classes 5 et 7 passeront une demi-journée au Cirque de Villeneuve La Garenne, la classe 6 se rendra à la Maison de la Pêche et au Château de Vincennes en janvier et mars, la classe 8 a un projet d'activités sportives en plein air à finaliser pour le 2^{ème} Semestre, la classe 9 se rendra à La Villette pour l'Exposition Bébés Animaux et la classe 10 visitera le Musée des Arts Décoratifs au mois de mars.
En lien avec le projet d'école, l'équipe enseignante travaille sur la venue à l'école d'un intervenant, artiste de structures musicales monumentales afin d'éveiller les sens des élèves.
Cf le site d'Etienne FAVRE, Structures musicales. NDRL : 27 et 28 mars 2017

3. La coopérative scolaire : fonctionnement et répartition du budget

Le budget de la coopérative est constant au premier trimestre par rapport à l'an passé. Le montant de la participation familiale s'est élevé à 5 386 euros à diviser en 10 classes (5 276 l'an dernier). La vente des photos est en cours actuellement.

Les dépenses de ce premier trimestre ont été les suivantes :

- Sorties scolaires : classe 5 Une journée au cirque pour le 18 avril : 135 euros
- Matériel pédagogique : 110 euros de livres pédagogiques ACCES pour les classes + commandes ODMP : 1200 euros
- Assurance des élèves et cotisation OCCE : 513 euros
- Régies d'avance : une somme de 150 euros de frais de fonctionnement est donnée à chaque classe à chaque trimestre et sert aux achats du quotidien en lien avec les différentes thématiques de la période (automne, Noël, semaine du goût, petit matériel...).
- Cadeaux de NOEL : environ 1800 euros (facture en cours, environ 6-7 euros par enfant)

Chaque évènement de l'année en lien avec le projet d'école nécessite des dépenses supplémentaires et est pris en charge entièrement par la coopérative scolaire.

4. Les activités sportives et culturelles (piscine, gymnase, bibliothèque)

- ✓ **Bibliothèque** : les classes de MS participeront à des animations à la Bibliothèque annexe Jacques Brel, au Centre de l'Abbé Glatz, autour d'une thématique choisie par l'enseignante. 3 visites sont prévues pour chaque classe de MS.
- ✓ **Piscine** : Les classes 3 et 6 et 10 ont commencé les activités aquatiques. La problématique du manque de parents agréés se pose à nouveau cette année pour toutes les classes.
- ✓ **Gymnase** : comme les autres années, les GS se rendent également au gymnase Smirlian pour pratiquer des activités terrestres auprès d'un animateur sportif. La classe 8 se rend au gymnase le jeudi matin. Activités gymnastiques pour 8 séances et activités de combat (lutte) pour les 8 suivantes.

- ✓ Lire et faire lire est une association bénévole qui propose des lectures d'histoires à des classes. Une personne a été recrutée par l'association pour notre école. Elle viendra chaque lundi à partir du 14 novembre afin de faire découvrir à la classe 1 des albums de littérature de jeunesse.

Bois Colombes, 22 décembre 2016